

## **CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET**

### **COMPTE RENDU du 4 mars 2019**

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15  
Présents -13 - Votants : 14  
Date de la convocation : 25 février 2019  
Date d'affichage : 11 mars 2019

**L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le quatre mars**, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

#### **Etaient présents :**

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Isabelle SALLIN, Maryse CHARVET, Jérôme ANDRE, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Guillaume NERAT DE LESGUISÉ, Fabrice PONSOT, Jean-Luc BAUDRAS, Bruno GALLI, Jean-Eric POGGI.

**- Absent avec pouvoir** : Laurent RICOL pouvoir à Sébastien BORNUAT

**- Absente excusée** : Dominique DECINA

#### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Présentation et vote du compte administratif 2018 – Approbation du compte de gestion 2018
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

#### **1/ Lecture des comptes rendus des séances du 14 janvier 2019 et 18 février 2019.**

Mme CHARVET signale des erreurs dans les membres présents et excusés pour la séance du 14 janvier 2019.

La rectification sera effectuée après contact auprès des services de la Préfecture

Les comptes rendus sont approuvés.

#### **2/ Présentation et vote du compte administratif 2018 – Approbation du compte de gestion 2018**

Le compte administratif 2018 ainsi que le Compte de Gestion 2018 sont approuvés à l'unanimité

- Résultat d'exercice 2018 :

- Investissement : - 420 409.44 €  
- Fonctionnement: + 1 120 596.64 €

Résultat de clôture au 31/12/2018 : 700 187.20 €

### **3/ Compte rendu des réunion intervenues**

- **CECL** : Mme le Maire rappelle que compte tenu des difficultés financières du CECL, il est acté que chaque commune membre de l'ex communauté de communes du mâconnais participe sous forme de subvention sur 2 ans au prorata du nombre d'habitants.  
La participation s'effectue si toutes les communes y contribuent.

En contre partie les communes concernées demandent un droit de regard sur les comptes de l'association, et un état des lieux du matériel en leur possession.

Après débat et un vote à main levée l'assemblée valide les conditions.

Résultat du vote : 12 pour - 1 opposition – 1 abstention -

- Travaux RD 906 : l'appel offre concernant l'aménagement des trottoirs est lancé. Le démarrage des travaux devrait intervenir à compter d'avril jusqu'en juillet 2019.

- Vente de peupliers : divers peupliers sur la commune notamment à Mercey et au Bourg seront abattus et remplacés par de jeunes pousses.

- Mr CORSIN confirme qu'un nettoyage de la rivière est intervenue à St-Oyen – les Ursules - financé par le SIVOM

- Travaux de voirie : le pont de l'Autoroute reliant Marfontaine à Mirande est interdit à tout véhicule en raison de travaux portant sur la remise à niveau de l'ouvrage d'art par la Société APRR .

- o La séance est levée à 21 heures 30

La prochaine séance de conseil est fixée au lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 20h15

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents